

da

**PARCOURS /
GRAAL**

**GRAND ENTRETIEN /
DIETMAR FEICHTINGER**

**RÉALISATIONS /
GAUDIN ET BRÉGAL
CUSY MARAVAL
DBO**

**TECHNIQUES /
AGENCEMENTS INTÉRIEURS,
LE DÉCOR EN RÉSISTANCE**

**RÉCIT /
FRANCIS KÉRÉ :
EXPÉRIENCES AFRICAINES**





© Eddée Kuligowski

L'architecture ou l'art de transformer le réel

Une chronique de Philippe Prost en 9 épisodes

8. EN FINIR AVEC L'OBSOLESCENCE !

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »

Antoine Laurent de Lavoisier, 1789

Si hier encore, à la fin du XX^e siècle, patrimoine rimait avec vieilles pierres et monuments historiques avec chefs-d'œuvre en péril, aujourd'hui en ce début de troisième millénaire patrimonial rime à l'évidence avec environnemental. Pourquoi ? Eh bien tout simplement parce que le patrimoine, c'est ce qui dure, ce que les générations se sont transmis au fil des siècles, ce qui est parvenu jusqu'à nous. Ce n'est pas sans raison que nos voisins britanniques emploient, eux, le mot « héritage ». Quoi de plus durable en effet qu'un bâtiment vieux de deux, trois ou quatre cents ans, ayant démontré au fil des siècles sa capacité à évoluer avec les usages comme à accueillir de nouveaux programmes, un bâtiment dont certaines parties ont déjà été transformées plusieurs fois, des ouvrages démontés et réemployés, d'autres éléments ayant été purement et simplement recyclés.

L'actualité de l'été 2022, avec ses épisodes répétés de montée des températures, de sécheresse et d'incendie, mais aussi de pluies diluviennes et d'inondations un peu partout dans le monde – la France n'y échappant pas –, semble avoir convaincu même les plus réticents quant à la réalité du réchauffement climatique comme de la crise environnementale dans laquelle nous nous trouvons plongés. De nouveau, l'Homme a peur de la nature.

La construction a sa part dans cette crise, d'autant que l'architecture est progressivement devenue, dans bien des cas, un bien de consommation presque comme un autre à cette différence près que son impact écologique est l'un des plus considérables qui soient. Comme tous les acteurs du monde de la construction, les architectes se doivent désormais de prendre leurs responsabilités; mieux, ils peuvent, dans ce contexte, devenir les acteurs d'une autre approche; il leur appartient maintenant de tracer de nouvelles perspectives sans pour autant renoncer à l'architecture, pas plus qu'à la création.

EN FINIR AVEC LA LOGIQUE DE LA TABLE RASE

COMME AVEC L'OBSOLESCENCE DE L'ARCHITECTURE

Pour tracer de nouvelles perspectives, il faut d'abord en finir avec la logique de la table rase puis avec celle de l'obsolescence de l'architecture, perceptible depuis plusieurs décennies. Le premier phénomène a toujours vu et voit encore dans la démolition l'acte fondateur de tout projet, approche longtemps partagée par les différents acteurs de l'architecture, à l'exception notable de l'univers du patrimoine où la conservation a toujours prévalu. Bien que nous soyons de plus en plus nombreux à voir dans l'existant une ressource disponible, une richesse culturelle, et au-delà dans sa conservation une des réponses à l'enjeu environnemental, il est encore aujourd'hui beaucoup trop fréquent que la démolition soit considérée comme l'unique solution d'une équation dans laquelle le bilan financier est l'alpha et l'oméga de la prise de décision technique et politique. La démolition relève de l'anachronisme : démolir devrait être, dans beaucoup de cas, purement et simplement interdit; transformer devrait être systématiquement la première approche.

Le second phénomène résulte de la combinaison de l'évaluation de l'architecture au regard des règles de la construction et de l'assurance avec le modèle de la société de consommation. Ainsi au prétexte des réglementations et des règles d'assurance, il consiste à limiter dès sa conception la durée d'usage d'une construction. Cela a commencé au XX^e siècle par certains ouvrages d'art, avec par exemple la durée d'exploitation d'un pont : imagine-t-on Perronet construire celui de la Concorde pour cent ou seulement cinquante ans ? La question de la solidité comme celle de la pérennité décidaient à l'époque de la conception comme de la construction. Seule l'absence d'approche globale aujourd'hui explique cette issue en forme d'impasse.

Mais le phénomène s'est progressivement élargi aux bâtiments construits durant les dernières décennies,

L'obsolescence a atteint l'architecture, devenue un bien de consommation comme les autres

Page de gauche : 1993, arsenal de la citadelle de Belle-Île-en-Mer. Réparer plutôt que remplacer : reprise d'un poteau de charpente par enture à trait de Jupiter.

Véritables conservatoires de savoir-faire éprouvés, les édifices qui ont traversé des siècles nous offrent évidemment une leçon d'intelligence constructive

Refuser de démolir, c'est à coup sûr déjouer les normes et réglementations

cette fois, de manière beaucoup moins explicite. À tel point qu'à la charnière des XX^e et XXI^e siècles, un incroyable renversement de perspective s'est opéré : la durée de vie d'un bâtiment construit durant la seconde moitié du XX^e siècle est devenue plus courte que celle d'un être humain. En l'espace d'un demi-siècle, les courbes se sont croisées : grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie a, dans nos sociétés, considérablement augmenté tandis que celle de nos constructions s'est progressivement réduite.

Sans aucun doute, l'évolution accélérée des réglementations et des normes, comme l'augmentation des coefficients de sécurité pris en compte, rend les bâtiments comme les éléments industrialisés qui les composent inutilisables et obsolètes de plus en plus rapidement – parfois quelques années seulement après leur mise en œuvre. Il en va de même s'agissant de la rénovation énergétique compte tenu des matériaux généralement employés dans le cadre du Plan climat : outre qu'elle dégrade l'architecture, elle ne saurait être pérenne. Finalement le mieux est toujours l'ennemi du bien, plus la technologie est développée, plus elle est fragile, moins elle est réparable et donc durable.

Ainsi l'industrialisation du monde du bâtiment, aussi bien dans les produits mis en œuvre que dans ses modes constructifs, a progressivement amené à cette situation. Cela va du plancher béton dans lequel sont noyées les pieuvres en polymère au sein desquelles va circuler toute la filerie, jusqu'aux menuiseries de fenêtres, chaque jour plus performantes, mais sur lesquelles aucune intervention *a posteriori* n'est envisageable sauf à leur faire perdre leurs classements (acoustique, thermique, incendie, solaire...). Dès lors que la réparation ou simplement l'adaptation et la transformation deviennent techniquement impossibles, ne reste plus que la dépose puis la mise à la benne. Aucun démontage n'ayant été imaginé, aucun démontage ni remontage n'est possible, le recyclage devenant lui-même très difficile.

En un mot, l'obsolescence a atteint l'architecture, devenue un bien de consommation comme les autres, à travers le logement ou le bureau, devenus des programmes pour finir par être considérés comme de vulgaires produits. Un bien comme les autres, à cette différence près que son impact écologique est l'un des plus considérables qui soient et que la posture, irrecevable sur le fond, n'est

aujourd'hui simplement plus tenable d'un point de vue environnemental !

Notre rapport au temps a radicalement changé. Le temps long n'est plus une perspective; le temps court, le temps présent prime sur tout, accéléré et virtualisé par le numérique.

UNE TRIPLE RESSOURCE

On définira notre « patrimoine commun » comme tout ce qui a pu parvenir jusqu'à nous en ayant été entretenu, réparé, restauré, modifié, transformé, changeant souvent d'usages, et en suffisamment bon état, pour pouvoir toujours être utilisé. Ces critères devraient être pris en compte lors de la conception comme de la construction d'un édifice aujourd'hui. Ce patrimoine bâti constitue en soi une triple ressource : une ressource primaire comme bâtiments existants disponibles et démonstratifs, une ressource secondaire comme gisement de matériaux possibles, enfin une ressource en tant qu'étalon de la pérennité, comme démonstrateur en temps réel. Aucune expérience en laboratoire ne saurait remplacer l'impact du temps pour évaluer la durabilité d'une construction et de ses composants.

Véritables conservatoires de savoir-faire éprouvés, les édifices qui ont traversé des siècles nous offrent évidemment une leçon d'intelligence constructive, une approche toute à la fois pragmatique et raisonnée, et surtout toujours économe des ressources disponibles, qu'elles soient matérielles ou humaines. En tant qu'architecte, ma confrontation dès mon premier chantier à Belle-Île-en-Mer à l'architecture de Vauban m'a immédiatement imposé une forme d'humilité à intervenir sur des ouvrages vieux de plusieurs siècles, toujours debout, en m'interrogeant sur la pérennité de ce que j'allais mettre en œuvre. Qu'est-ce qui nous interdit aujourd'hui d'aspirer à une telle pérennité ? Rien. À l'heure où le biomimétisme est devenu une source d'inspiration reconnue, utilisée dans de nombreux secteurs de recherche et d'activité, il est grand temps que notre « patrimoine commun » devienne, à son tour, un réservoir d'expériences, à la manière de la paléo-inspiration, approche déjà pratiquée par les scientifiques. Ainsi le CNRS comme le MIT se sont intéressés, par exemple, au secret des bétons à la mer employés par les Romains durant l'Antiquité, dont certains des ouvrages portuaires sont parvenus jusqu'à nous avec

TECTUS®
LA GAMME DE
PAUMELLES INVISIBLES

deux mille ans d'âge; ces ouvrages questionnent nos bétons actuels avec leur garantie centennale dans le meilleur des cas. Il est urgent d'analyser les matériaux comme les bâtiments parvenus jusqu'à nous et de rechercher les caractéristiques et les conditions de leur durabilité qui pourraient nous inspirer.

L'OPPORTUNITÉ DE PENSER L'ARCHITECTURE AUTREMENT

« Démolir moins, conserver plus, transformer mieux », tel devrait être désormais le refrain repris en chœur par tous les acteurs du monde de la construction et des travaux publics. Pour produire moins de déchets, moins de matières grises, il faut utiliser des ressources renouvelables et recyclables mais, surtout, il faut davantage solliciter la matière grise des architectes comme des ingénieurs. Il faut également favoriser les circuits courts et réactiver les filières locales employant des matières premières naturelles géo et biosourcées (pierre, argile, bois, chanvre, paille, chaume...). Au 3R de « réemployer, réutiliser, recycler », développés dans la chronique précédente, il faut ajouter le R de « réparer » et le R de « réduire » pour former le 5R, caractéristique de l'économie circulaire. Réparer tout ce qui peut l'être et réduire notre consommation de matières premières comme d'énergie est certes une obligation, mais elle ouvre aussi une autre voie à l'architecture. Refuser de démolir, c'est à coup sûr déjouer les normes et réglementations, questionner les acteurs de la construction en sortant des sentiers battus et des habitudes paresseuses.

Au-delà, transformer un existant est toujours pour les architectes une formidable opportunité de sortir des standards programmatiques tant en termes dimensionnels que matériels, l'occasion d'explorer et d'expérimenter d'autres manières de faire des logements comme un équipement, et de leur conférer des qualités hors des standards. En un mot d'offrir des possibles impossibles au regard de la seule logique des tableaux Excel.

En guise de conclusion, par nature provisoire, deux options s'offrent à nous : soit le XX^e siècle aura été le prélude au dernier chapitre de notre monde, soit l'humanité sera capable de le refermer comme une parenthèse dans son histoire. Je préfère évidemment choisir la seconde et penser que les architectes ont un rôle fondamental à jouer dans ce défi à relever pour replacer l'architecture au cœur de la société. ■

*À suivre le mois prochain,
Demain un nouvel âge d'or ?*



© photos : Ederio Kulipowski

En haut : anticiper les futurs usages, intégrer la technique. Plancher de l'arsenal de la citadelle de Belle-Île-en-Mer.

En bas : réemployer les pierres pour consolider murs d'escape et de parapet. Citadelle de Belle-Île-en-Mer.



**Nouveau dans le
PRODUCTSELECTOR**

Pour portes sous tenture.



TECTUS

- › réglable en 3D
- › jusqu'à 60 - 300 kg
- › mod. pour plaquage sur ouvrant et/ou dormant
- › passage de câbles invisible